Communiqué de Presse 15 février 2015



Les miracles de l'île de Sein

Le 10 février, selon le journaliste de France 3 (<u>reportage dans le 19-20</u>), l'entreprise EDF fait plusieurs annonces qui sont en fait de véritables miracles...

Faisons un petit retour en arrière...

Entre 1998 et le 19 juin 2013 (<u>cf. article du 24 juin 2013</u>), l'entreprise EDF a continuellement expliqué aux sénans qu'il n'était possible de produire de l'électricité renouvelable à Sein que dans le cadre de petites installations individuelles. A l'issue d'une deuxième étude (2003), une distribution d'ampoules avait été organisée en 2004, sans baisse significative des consommations d'électricité. Face à 20 ans d'inaction, des habitants, sous l'impulsion des élus créent l'entreprise Ile de Sein Énergies pour lancer la transition à Sein.

Le premier miracle annoncé par EDF est une baisse des consommations de 25 %, dont 15 % dû à la distribution d'ampoules basse consommation, en quelques mois...

Depuis le 23 octobre dernier, quelques jours après le dépôt d'un amendement favorable à la transition de Sein, une nouvelle distribution gratuite (1) d'ampoules est organisée. 7 ampoules sont données par foyer. Alors que la plupart des ampoules avaient à priori été remplacées par la distribution de 2004, il est annoncé une réduction des consommations de 15 % grâce à cette nouvelle distribution!

Rappelons-nous que nos vieilles ampoules grosses consommatrices ont été peu à peu éliminées du marché depuis juillet 2009 (<u>voir ce lien</u>). L'éclairage à Sein n'étant pas différent du continent, on aurait dû constater une baisse des consommations identique en Métropole. Ce qui n'est pas le cas malheureusement...

Mieux, l'entreprise EDF annoncerait une réduction d'1/4 des consommations. Le problème est que cette baisse des consommations ne se traduit pas dans une baisse des consommations de fioul (qui sert à produire cette électricité). On a dû oublier de nous expliquer quelque chose!

Est-ce le fait qu'IDSE a annoncé que le premier objectif de la transition à Sein était de réduire significativement les consommations ?

Un autre miracle est technique: jusqu'en juin 2013, le délégué régional d'EDF expliquait aux sénans qu'il était totalement impossible d'injecter du renouvelable dans le réseau électrique, il annonce que d'ici deux ans, son entreprise aura installé une éolienne sur l'île (en 2016). Après avoir battu les records de lenteur (20 ans sans action), le record de vitesse serait-il battu? Alors que le même délégué expliquait par ailleurs qu'il n'existait pas d'hydroliennes adaptées à Sein, il se propose aujourd'hui d'en installer!

Des hydroliennes sont-elles subitement apparues sur le marché ? Ce qu'IDSE préconise depuis sa création serait-il finalement possible ?

Mais doit-on encore croire aux miracles ???

(1) Ce qui peut apparaître aux Sénans comme un cadeau d'EDF est en fait payé par l'ensemble des consommateurs d'électricité en France à travers la CSPE.

<u>Pour tout renseignement</u>: Patrick Saultier – Directeur Général d'Île de Sein Energies - 06 11 90 35 24 <u>http://idsenergies.fr/</u> - mail: <u>contact@idsenergies.fr</u>